



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Colleges et lycees

Question écrite n° 50260

Texte de la question

Lors de son entretien televisé, lundi 10 mars, le President de la Republique a emis le voeu, d'une part, d'augmenter substantiellement le nombre de micro-ordinateurs dans chaque college et lycee francais, d'autre part, de raccorder les lycees au reseau Internet avant l'an 2000. Ces deux mesures etant non seulement utiles mais urgentes, etant donne le retard francais par rapport a d'autres pays europeens en ce domaine, pour peu qu'elles s'accompagnent d'un encadrement humain satisfaisant, la question se pose de savoir s'il s'agit une fois de plus de promesses « qui n'engagent que ceux qui les recoivent » ou bien si leur progressive realisation est d'ores et deja a l'etude. M. Georges Sarre demande a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche comment une telle mise a jour du materiel informatique, estimee a 5 milliards de francs, sera possible dans le cadre de l'actuel budget du ministere de l'education nationale, si les collectivites territoriales seront sollicitees, quel effort sera par ailleurs consenti pour la formation de moniteurs encadrant l'usage par les eleves de ces micro-ordinateurs. Enfin, il souhaiterait savoir comment sera realise le raccord de ces micro-ordinateurs a Internet sans faire exploser les notes telephoniques des etablissements et sans poser, encore une fois, de difficiles problemes de securite dans l'usage d'Internet, et quelles sont a cet egard les propositions de France Telecom. Autant de questions auxquelles il est indispensable de repondre si l'entretien televisé du chef de l'Etat doit rester comme autre chose qu'un simple evenement mediatique.

Données clés

Auteur : [M. Sarre Georges](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50260

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1739